

Dossier de Presse

Comité stratégique de pilotage et de suivi du Plan d'action pour l'avenir de Mayotte

Mercredi 11 juillet 2018

Présentation du dispositif

Le Préfet a invité les élus ce mercredi 11 juillet 2018 pour le *Comité stratégique de pilotage et de suivi du Plan d'action pour l'avenir de Mayotte*, annoncé par la ministre des Outre-mer, au mois de mai.

Conformément à la mesure N°52 du Plan, ce Comité a vocation à réunir régulièrement les élus, le Préfet et les services de l'État, afin faire l'état des lieux de l'avancement du Plan, d'en coordonner et d'en accélérer la conduite, et d'identifier les leviers d'actions conjoints pouvant mobilisés à courte échéance.

Sa composition associe les élus nationaux, le conseil départemental, les présidents des intercommunalités et l'association des maires, ainsi que les Présidents des chambres consulaires.

Par ailleurs, les collectifs de citoyens et l'intersyndical font l'objet de réunions spécifiques relatives à la mise en oeuvre du Plan. Ces réunions se tiendront avant la fin du mois de juillet.

Ce dispositif complète les Comités de pilotage qui réunissent régulièrement les services de l'État et les Comités thématiques existants, qui intègrent désormais, à leur ordre du jour, le suivi des mesures du Plan.

Rappel du contexte d'élaboration du Plan

Le Plan, comme l'a rappelé la ministre, constitue un engagement de l'État pour contribuer au développement de Mayotte. Il s'appuie sur les particularités du territoire qui ont été exprimées à travers les Assises des Outre-mer et les plateformes d'échanges avec les élus, les collectifs et les citoyens.

Il forme ainsi une synthèse de l'ensemble de ces consultations et constitue un point d'étape, qui est appelé à être amplifié et développé.

La transparence sur le Plan pour l'avenir de Mayotte

La transparence de l'avancement du Plan constituant une mesure à part entière de ce dernier, un site internet accessible à tous sera mis en ligne dans les prochains jours et permettra à chacun d'en suivre la progression.

En complément, les services de communication de la Préfecture sont mobilisés pour mieux faire connaître les avancées les plus marquantes du Plan.

La réponse au défi sécuritaire (Mesures 1 à 10)

1/ Lutte contre la délinquance (En place)

- **Renforcement des effectifs**
 - Au 15 septembre 2018, seront arrivés depuis le début de l'année 58 policiers et 20 gendarmes supplémentaires ;
 - Maintien d'un 3^e escadron de la gendarmerie mobile sur place ;
 - Création d'une réserve civile de la police nationale ;
- **Transports et établissements scolaires**
 - Mise en place d'un plan de sécurisation avec des effectifs dans les bus scolaires, recrutement de nouveaux agents au sein des équipes mobiles de sécurité (EMS) et de médiateurs en plus ;
- **Nouvelles structures**
 - En zone gendarmerie, ouverture d'un point d'accueil à Koungou après celui de Dembéni qui préfigurent la création de brigades sur ces communes ; Ouverture d'une brigade de prévention de la délinquance juvénile ;
 - En zone police, création d'une compagnie départementale d'intervention et renforcement de la brigade canine ; création d'un comité départemental de la prévention de la délinquance, création d'une zone de sécurité prioritaire (ZSP) mixte gendarmerie-police
- **Plus de partenariats**
 - Déploiement de la police de sécurité du quotidien (PSQ) et doublement de l'enveloppe du FIPD à hauteur de 600 000€ ;
- **Habitat illégal**
 - Renforcement des procédures contre l'habitat illégal en lien avec les communes pour aller jusqu'à la démolition des constructions ;

2/ Lutte contre l'immigration clandestine (En place)

- **Plus de coordination**
 - Mise en place de l'état-major et du groupe d'enquête interservices dédié à la lutte contre l'immigration clandestine ;
- **Un politique orientée sur les réseaux**
 - Les services de l'État poursuivent leurs actions pour désorganiser les filières et maintenir la pression sur les passeurs ;
- **Renforcement des moyens d'interceptions en mer**
 - 2 semi-rigides seront livrés en septembre ; amélioration du traitement du signal radar ;

3/ Renforcement des moyens de la justice (En cours)

- **Capacité de prise en charge de l'unité éducative d'hébergement (UEDH)**
 - Effectivement passée de 12 à 24 mineurs ;
- **Création d'un centre éducatif renforcé avant fin 2018_**
 - Un appel à projet a été lancé en ce sens par la PJJ
- **Poste de juge d'instruction supplémentaire au sein du parquet du TGI de Mamoudzou**
 - Le poste a été créé

La remise à niveau de l'offre de soin (Mesure 11 à 14)

1/ Renforcement de l'autonomie gestion et de décision à Mayotte en matière de santé (En cours)

- **Création d'une ARS**
 - Les bases en sont posées avec la création de deux postes (Directeur général adjoint et Secrétaire général) et le recrutement en cours d'effectifs supplémentaires ;
- **Projet de santé 2018-2022**
 - Après avoir reçu un avis favorable rendu par la Conférence de Santé et de l'Autonomie (CSA), ce dernier a été adopté par la direction générale de l'ARS le 26 juin dernier ;
- **Doublement du Fonds d'Intervention Régional (FIR)**
 - Le doublement du FIR pour 2018 a été acté (représente une augmentation de 4,2M€) ; doublement attendu en 2019 (+3,9M€) portant le total à 15,6M€ ;

2/ Renforcement de l'offre de soin, de sa qualité et de ses conditions d'accès (En cours)

- **Opérations urgentes d'investissement** : Les crédits ont été notifiés et les investissements ont été identifiés. Ils concernent :
 - **2018** : Plans directeurs techniques (400k€) et Aménagement d'une hélisurface (150k€)
 - **2020** : Création de places de parking (4,3M€) ; Télémedecine 170 k€ ; Création d'une salle de césarienne et 2 salles de travail (4,1M€)
 - **2021** : Sécurisation des systèmes d'information (1M€) ; Bâtiments des consultations externes (8,1M€)
 - **2022** : Augmentation du nombre d'élèves à IES (1,5M€) ; Ouverture de 15 lits en médecine (200 k€) ; Centre de consultation pluridisciplinaire du grand Mamoudzou (500 k€)
- **Modernisation du CHM**
 - Les études sont actuellement en cours et les travaux sont prévus pour 2022 (total des opérations à 290M€ en deux phases : la phase 1 comprend un Pôle Mère Enfant, une unité de Psychiatrie et les services logistiques. La phase 2 regroupe les soins critiques, les urgences et l'imagerie.
- **Consultations programmées**
 - ces dernières ont été mises en place pour les assurés sociaux dans 5 centres de référence ;
- **Délégation d'action de vaccination**
 - Le recensement des infirmiers(res) libéraux(libérales) volontaires est en cours et un travail dérogatoire est mené depuis le mois de mai. Les autorisations sont attendues d'ici la fin de l'année 2018.
- **Appui à la restructuration de la Protection maternelle et infantile (PMI)**
 - Compensation financière rétroactive de la compétence PMI pour près de 120M€ dont environ 35M€ qui seront versés dès 2018 pour aider le Département dans la restructuration de son service PMI.

3/ Renforcement de l'attractivité et des effectifs ; amélioration de la couverture médicale (En cours)

- **Conventions de coopération avec d'autres centres hospitaliers**
 - Ces conventions ont été mises en place entre le CHM et les CHU de Lyon et de Bordeaux ;
- **Création de 30 postes d'assistants spécialistes**
 - 15 postes ont déjà été actés. Les identifications des spécialités sont en cours

Relayer à Mayotte la solidarité nationale (Mesures 15 à 19)

1/ Appui au Conseil départemental, enfance et famille (En place)

- Mise en œuvre du schéma départemental de l'enfance et de la famille
 - *La signature de la convention État / département a eu lieu le 21 avril 2017 et des Comités de pilotage entre l'État et le Conseil Départemental se tiennent régulièrement*
 - *5 postes de renfort ont été actés en ingénierie sociale (RSA, handicap, enfance et famille), en ingénierie projet (contrôle et suivi des financements) et en ingénierie sportive (infrastructures, développement et accession au haut-niveau).*

2/ Extension et convergence des prestations sociales (En cours)

- L'extension des prestations sociales d'ici 2022 pour une convergence effective Mayotte / Métropole est actuellement en cours (*Prise en charge du handicap ; allocation journalière de présence parentale ; complément mode de garde de la PAJE ; prestation de service unique ; allocation de rentrée scolaire ; allocation de logement temporaire ; augmentation de la prestation de restauration scolaire*);
- La recentralisation du RSA est prévue au 1^{er} janvier 2019
- La prestation d'accueil et de restauration scolaire sera été augmenté de 20 centimes par arrêté durant l'été 2018

3/ Fonds de développement social et construction de nouveaux équipements sportifs et schéma territorial associé (En cours)

- Fonds de développement social de Mayotte
 - *Ce Fonds a été mis en place et 5 thèmes prioritaires sont actuellement en cours d'identification ;*
- Constructions
 - *Un groupe de travail sous l'autorité du Comité des financeurs et du Secrétariat général de la Préfecture de Mayotte a été mis en place (4M€ sont alloués à la construction de nouveaux équipements sportifs)*
 - *Un poste de « chargé de mission développement infrastructures » a été créé à la DJSCS.*
- Schéma territorial d'équipements sportifs
 - *Le budget a été validé par le département pour solliciter une assistance à maîtrise d'ouvrage*

Renforcement de l'école et de la formation (Mesures 20 à 26)

1/ Transformation du Vice-rectorat en rectorat de plein exercice et réorganisation (En cours)

- **Création de 20 emplois sur 5 ans**
 - *Dialogue de gestion en cours avec le Ministère de l'Éducation Nationale*
- **Plan pluriannuel de formation**
 - *Augmentation des volumes d'heures pour les professeurs, des administratifs et des encadrants (+77 220 heures de formations soit 12870 journées stagiaires de 6 heures)*

2/ Investissement supplémentaire dans les constructions scolaires : enveloppe de 500M€ sur le quinquennat (En cours)

- **Enveloppe totale de 500M€ mobilisée en faveur des constructions scolaire sur le quinquennat**
 - *70M€ ont déjà été engagés en 2017 et 2018. À compter de 2019, c'est 120M€ qui seront engagés chaque année pour augmenter les moyens mobilisés ;*
 - *Sur les livraisons, d'ici à fin 2018, au total 111 créations de salles auront été livrées, 617 rénovations et 20 réfectoires.*
 - *Pour les programmations à partir de 2019, plus de 500 créations de salles sont prévues, 500 rénovations et près de 90 réfectoires.*
 - *Livraison en moyenne d'un collège par an et d'un lycée tous les deux ans (en création et extension).*

3/ Amélioration des équipements en restauration scolaire (En cours)

- **Augmentation de 20 centimes de la PARS**
 - *Prévue par arrêté ministériel à l'été 2018 ;*
- **Programmation de 9 cuisines centrales**
 - *Certaines seront mutualisées avec les établissements du 1^{er} degré ;*
- **Programmation systématique de réfectoires dans les écoles et établissements neufs et investissement en réfectoires dans les établissements existants avec mobilisation des reliquats de la PARS pour l'équipement de certains réfectoires (M'tzamboro, Dombéni, Kani-Kéli...).**

4/ Améliorer le niveau d'encadrement pédagogique (En place)

- *335 postes supplémentaires pour la rentrée 2018 ;*
- *Financer l'adaptation de l'enseignement dispensé à Mayotte (langue ; lutte contre le décrochage ; utilisation du numérique) ;*
- *Encourager l'enseignement à plusieurs maîtres dans une même classe ;*
- *Doter les établissements de plus de 1400 élèves d'un deuxième poste de direction*

Soutien à l'emploi et à la formation professionnelle (Mesures 27 et 28)

1/ Création d'une direction régionale de Pôle emploi (En cours)

- Le projet a été présenté au conseil d'administration de Pôle emploi au 30 mai 2018 et la décision de création a été actée pour le 1er trimestre 2019 ;
- Un service statistiques du marché de l'emploi y sera créé pour comptabiliser notamment les offres d'emploi (inexistant actuellement) ;

2/ Actions concrètes en matière de formation (En cours)

- **Cadets citoyens de Mayotte**
 - Dispositif d'aide à l'insertion professionnelle : sélection de 40 jeunes de 16 à 18 ans dès 2018 (dont 20 gendarmerie) pour un accompagnement renforcé d'une année (accompagnement à la sortie également) ; dispositif complémentaire d'implication dans un parcours de citoyenneté via une immersion de 30 jours au RSMA et lors de stages en associations ;
 - Passage BSMA au RSMA a permis une hausse des bénéficiaires de 660 à 900 jeunes
- **Cadres d'Avenir**
 - Dispositif mis en place par la loi égalité réelle Outre-mer : sélection de 12 étudiants-stagiaires à fort potentiel dès la rentrée 2018 (projection future à 30). Envoi en formation qualifiante avec un accompagnement renforcé et une aide financière par l'État. Obligation de retour à Mayotte sur un emploi garanti ;
- **Plan d'investissement dans les compétences à Mayotte**
 - 2,2M€ investis par l'Etat en 2018 pour 486 entrées en formations supplémentaires portées par Pôle emploi (domaines prioritaires tels que BTP ; sécurité informatique et numérique, pêche, social, médico-social, formation, commerce, tourisme). L'effectif passera à terme de 486 à plus de 1500 entrées, soit 6,1M€ par an, l'enveloppe globale étant de 26,6M€ sur 4 ans. De 2019 à 2022, le portage revient au CD à raison de 1500 entrées annuelles dans le cadre du pacte régional qui devrait être finalisé en octobre prochain.
- **Fonds d'insertion dans l'emploi**
 - 13,5M€ en 2018 pour le financement des Parcours Emploi Compétences (PEC) et de l'Insertion par l'Activité Économique (IAE)
- **Optimisation de l'enveloppe Parcours Emploi Compétences**
 - Malgré la réduction du nombre des contrats aidés au niveau national, leur quantité à Mayotte a été sanctuarisée (environ 2200 contrats). La sous consommation des aides au poste dans l'insertion par l'activité économique, permet le redéploiement des crédits en faveur des emplois aidés du parcours emploi compétences.
- **Doublement pour 4 ans du soutien financier au Conseil départemental**
 - Mise en place du CREFOP à échéance 2018
- **Garantie Jeunes**
 - Dispositif d'accompagnement socio-professionnel renforcé, piloté par la mission locale. Augmentation pour 5 ans du nombre de jeunes bénéficiaires avec objectif de 300 entrées en 2018 (contre 200 entrées en 2017, 61% femmes) ; Création d'une antenne supplémentaire de la mission locale à Mayotte pour accompagner montée en puissance de la garantie jeunes dans le Sud : accueil de 75 jeunes à Miréréni (commune de Chirongui).
- **Service civique**
 - Montée en charge du dispositif (+200 postes ouverts à partir de septembre 2018). A représenté un volume de 3,5M€

Nouvelles mesures pour l'habitat (Mesures 29 à 33)

1/ Créer une opération d'intérêt national et prospective territoriale (En cours)

- Actée dans le cadre de l'annonce du Plan ;
- Signature imminente de la lettre de mission ministérielle pour la préfiguration ;
- Anticipation du renforcement des effectifs de l'EPFAM (3 postes supplémentaires actés)
- Mise en place d'un Schéma d'aménagement régional (passation de marché pour la rédaction du SAR en cours au Conseil départemental)

2/ Accroître l'effort en faveur de la production de logements sociaux (En place)

- Les crédits de la politique du logement ont été augmentés de 50 %, portant le total des engagements à 30 millions d'euros pour l'année 2018 ;
- Une programmation 2018 de 414 logements locatifs sociaux sont à l'instruction (programmes SIM) ;
- Des appels à projets 2018, des aménagements de foncier (FRAFU) et des opérations de résorption de l'habitat insalubre (RHI) révélant des demandes de financement respectivement à hauteur de 4 M€ et 6,3M€.

3/ Opérations de modernisations par quartiers et accompagnement financier de l'ANRU (En cours)

- La contractualisation avec l'ANRU d'une première tranche de travaux concernant les 3 projets de rénovation urbaine de Kaweni, La Vigie et Majicavo-Koropa est prévue dès 2018 ;
- La mise en place des comités de projets "coeurs de ville" de Dembeni, Mamoudzou et de Petite-Terre (28 juin, 12 juillet) est effective
- Renforcement des pouvoirs de police du préfet : un texte en cours d'adoption au Parlement permettra de renforcer les pouvoirs de police du Préfet concernant la démolition de poches d'habitat illégal et indigne, sans intervention préalable du juge.

Améliorer les infrastructures sur tout le territoire (Mesures 34 à 41)

1/ Adoption du plan global de transports et de déplacement (PGTD) (En cours)

- Approuvé par l'État, le Département et la CADEMA lors du comité de pilotage du 26 avril 2018 ;
- Transports interurbain (Département) : Appel d'offres pour travaux arrêts de bus et échanges multi-modaux (3 pôles hors Mamoudzou) ; relance des études sur le contournement de Mamoudzou
- Transports urbains CARIBUS (CADEMA) : Études de maîtrise d'oeuvre en cours (avant projet validé en mai 2018)
- Transports maritimes (Département) : Dossier d'appel d'offres pour les études de maîtrise d'oeuvre en cours de finalisation

2/ Accroissement des efforts de modernisation des infrastructures routières, aéroportuaires, portuaires et numériques (En cours)

- Infrastructures routières :
 - Réseau départemental : la programmation des travaux est en cours de validation par le Conseil départemental
 - Réseau national : programmation validée par le Ministère de la transition économique et solidaire, en cours à la DEAL ;
- Liaisons interquartiers :
 - Une réunion tri-partite (Département/CADEMA/DEAL) s'est tenue le 31 mai 2018 pour redéfinir les grands principes du nouveau cahier des charges de cette infrastructure ;
- Transport aérien :
 - La mission dédiée à l'amélioration de la desserte aérienne se rendra à Mayotte avant fin juillet ;
 - Aménagements de sécurité sur la piste de l'aéroport en cours de réalisation (travaux débutés en juin 2018, fin au 31 décembre 2018)- financement finalisé - **14 M€ de travaux**
 - Mise en oeuvre opérationnelle des atterrissages de nuit
 - Démarrage de la construction d'un hôtel, fin du second semestre 2018
- Infrastructure portuaire :
 - Notification des subventions FEDER et CPER pour les travaux de modernisation du port d'un montant de **18 M€ (24M€ de travaux au total)**

3/ Accélération des efforts de modernisation des infrastructures d'eau et d'assainissement (En cours)

- **Plan d'urgence Eau Mayotte**
 - **25 M€ de travaux en cours** et livrés fin 2018 : 7 forages rénovés, une usine de dessalement, l'interconnexion des 2 retenues, le rehaussement de la retenue de Combani. Ces opérations vont permettre de mobiliser environ 1,5 millions de m³ d'eau supplémentaire d'ici fin 2018, soit une augmentation de 15 % de la production annuelle d'eau potable.
- **Finalisation du contrat de progrès** liant le SIEAM et ses partenaires actant une programmation des investissements et leur financement en matière d'eau potable et d'assainissement sur la période 2018-2020 (**plus de 140 M€ d'investissements au total**).
 - Contrat permettant une sanctuarisation des subventions et l'octroi de prêts AFD/CDC sur une durée de 3 ans
 - Construction et réhabilitations de stations d'épuration (8) et leur raccordement, nouveaux réseaux d'eau potable, réservoirs, forages
 - Aide à l'ingénierie de **2,5 M€** est financée par l'AFD pour un renforcement des équipes techniques du SIEAM sur 2 ans (réalisé).
 - Aide méthodologique des partenaires financeurs en vue d'optimiser les investissements et de la gestion des ressources pendant la durée du contrat
- **Mission d'appui au Conseil départemental pour l'activité portuaire (arrivera au cours de l'été)**
 - Accord entre le Conseil départemental et l'État pour les modalités d'une gouvernance renouvelée ;
 - Un 1^{er} comité technique a eu lieu mercredi 04 juillet (traitement des tarifs et du règlement d'exploitation) ;
 - Un conseil portuaire sera organisé à partir de septembre 2018 ;
- **Plan France Très Haut Débit (En cours)**
 - Boucle sud fibre optique en cours de déploiement pour **un montant total de travaux de 5,5 M€** - amélioration notable des débits ADSL sur tout le département. L'agence du numérique

subventionne à hauteur de 1,7M€ et le FEDER à hauteur de 2,7 M€.

- Raccordement de la fibre sur les points hauts pour la téléphonie mobile et le développement de la 4G (lancement de l'étude par le Conseil départemental)
- Aide à la connexion des foyers les plus isolés du réseau par câble (subvention de l'agence du numérique)

Priorité à l'activité économique (Mesures 42 à 47)

1/ Mesures de soutien à la trésorerie des entreprises et à l'économie (En place)

- *Décalage du règlement des taxes et décades de frais de douane de 30 à 90 jours ;*
- *Prolongation de deux mois des délais d'apurement des dettes fiscales et sociales ;*
- *Report de la remontée des liasses fiscales ;*
- *Suspension des mesures de recouvrement forcé après mise en demeure ;*
- *Mise en place des prêts à taux zéro ("prêts d'honneur") ;*
- *Médiation de l'IEDOM en cas de difficultés d'obtention de facilités bancaires ;*

2/ Mesures de soutien à l'emploi (En cours)

- *Déclenchement du dispositif d'activité partielle (308 demandes d'indemnisation payées au 26 juin 2018 pour un montant total de 1,3M€) ;*
- Possibilité de recourir aux heures supplémentaires en cas de force majeure
 - *Expertise en cours par DGEFP*

3/ Facilitations administratives (En place)

- *Prise en compte des retards dus au blocage de l'activité économique ;*
- *Dérogation à la circulation des poids lourds pour faciliter la sortie des conteneurs du port de Longoni ;*
- *Accompagnement de la DIECCTE dans le cadre de la mise en oeuvre du code du travail*

4/ Mesures de soutien à l'économie (En cours)

- **Allongement de la durée de prêt de développement outre-mer**
 - *La durée du prêt de développement outre-mer proposé par la BPI a été allongée de 5 à 7 ans ;*
- **Mise en place d'un dispositif d'allègement spécifique du coût du travail**
 - *Le CiCE arrive à son terme le 31 décembre 2018. Un dispositif spécifique, dans la continuité, sera mis en oeuvre en concertation avec les entreprises ;*
- **Prolongation jusqu'en 2025 des aides à l'investissement**
- **Mise en place d'un haut Conseil de la commande publique**
 - *Le comité des investissements publics a eu lieu le 23 avril 2018, il va être transformé en Haut Conseil de la Commande Publique. Il permettra de donner la visibilité nécessaire aux grands projets et leur échelonnement dans le temps. Ce dispositif permettra aux entrepreneurs d'avoir la visibilité nécessaire sur les grands investissements publics.*

5/ Engagements issus du livre bleu pour l'ensemble des Territoires Outre-mer (hors suivi du Plan)

- 400 M€ pour le développement économique en Outre-mer : 100 M€ par an pour accompagner les projets des entrepreneurs qui développent leur territoire
- Recyclage des économies liées à la suppression d'une niche fiscale archaïque (la TVA NPR, 100M€ ans an) et rapprochement des taux d'impôts sur le revenu dans les DOM, notamment pour les plus aisés (70M€)
- *Simplification des dispositifs des zones franches outre-mer (ZFA)*

6/ Accompagnement de la structuration de filières à Mayotte (En cours)

- *Développement de l'offre de formation de l'enseignement agricole: établissement public national (bac pro, BTS), consolidation des Maisons Familiales Rurales ; Projet Régional d'Enseignement Agricole ; Internat*
- *Installation d'une nouvelle génération d'agriculteurs: Mise en place un Parcours à l'installation*
- *Soutien au développement des filières abattoirs de volaille et ruminants, centre de conditionnements*
- *Soutien à la filière "Ylang" : PER, Transformateur, nouveau modèle économique*
- *Promotion la production locale dans la restauration collective (Projet territorial alimentaire)*
- *Appui aux structures professionnelles agricole et pêche (redéfinition des textes réglementaires et des missions, commission régionale des pêches , élections)*
- *Consolidation des financements (Programme de développement rural PDR I(2014/2020) PDR II (22021/2028) , POSEI x4)*

Certaines mesures et missions d'inspection spécifiques feront l'objet d'un suivi au plan national

1/ Mesures nationales (En cours)

- Mesures d'attractivité et de renforcement des moyens humains (Mesure N°13) :
 - *Rénovation du mécanisme de l'indemnité particulière d'exercice pour les médecins de la FPH ; Fixation d'objectifs de formation pour tous les professionnels de santé (enquête qualitative en cours avec le CHU de Besaçon) ; Création de 30 postes d'assistants spécialistes au Centre Hospitalier de Mayotte ;*
- Amélioration de la couverture médicale des habitants de Mayotte (Mesure N°14)
 - *Mise en place de la gratuité des soins (exonération du ticket modérateur pour les assurés sociaux sous condition de ressources) ; Déploiement, à compter de 2022, de la couverture maladie universelle (CMUC) ;*
- Mission d'appui à l'élaboration d'un plan pluriannuel d'investissement sur 10 ans en matière d'infrastructures scolaires et de réflexion sur l'évolution de la maîtrise d'ouvrage pour le 1^{er} degré (Mesure N°22)
- Améliorer l'attractivité du territoire (Mesure N°26)
 - *Calibrage du concours de professeur des écoles ; Bonification pour les durées de séjour de quatre années ; Pour les filières d'enseignement en niveau licence, CAPES dérogatoire académique ; Nommer les lauréats du concours du second degré à Mayotte (En place) ; Mise en place d'un dispositif de titularisation des contractuels ;*
- Création d'une direction régionale de Pôle emploi au 1^{er} semestre 2019 (Mesure N°27)

2/ Missions d'inspections spécifiques

- Mission pour l'amélioration de la desserte aérienne de Mayotte (Mesure N°37)
 - *Cette mission arrivera avant la fin du mois de juillet 2018*
- Mission d'appui au Conseil départemental pour l'activité portuaire (prospective, emploi, gouvernance renouvelée) (Mesure N°40)
 - *Lettre de mission en cours de signature.*
- Mission interministérielle sur l'évolution institutionnelle du Conseil départemental en collectivité unique, sur la répartition des compétences entre l'État et les collectivités et leur financement (Mesure N°48)
 - *À programmer.*

Dossier de Presse

Comité stratégique de pilotage et de suivi du Plan d'action pour l'avenir de Mayotte

Mercredi 11 juillet 2018

Présentation du dispositif

Le Préfet a invité les élus ce mercredi 11 juillet 2018 pour le *Comité stratégique de pilotage et de suivi du Plan d'action pour l'avenir de Mayotte*, annoncé par la ministre des Outre-mer, au mois de mai.

Conformément à la mesure N°52 du Plan, ce Comité a vocation à réunir régulièrement les élus, le Préfet et les services de l'État, afin faire l'état des lieux de l'avancement du Plan, d'en coordonner et d'en accélérer la conduite, et d'identifier les leviers d'actions conjoints pouvant mobilisés à courte échéance.

Sa composition associe les élus nationaux, le conseil départemental, les présidents des intercommunalités et l'association des maires, ainsi que les Présidents des chambres consulaires.

Par ailleurs, les collectifs de citoyens et l'intersyndical font l'objet de réunions spécifiques relatives à la mise en oeuvre du Plan. Ces réunions se tiendront avant la fin du mois de juillet.

Ce dispositif complète les Comités de pilotage qui réunissent régulièrement les services de l'État et les Comités thématiques existants, qui intègrent désormais, à leur ordre du jour, le suivi des mesures du Plan.

Rappel du contexte d'élaboration du Plan

Le Plan, comme l'a rappelé la ministre, constitue un engagement de l'État pour contribuer au développement de Mayotte. Il s'appuie sur les particularités du territoire qui ont été exprimées à travers les Assises des Outre-mer et les plateformes d'échanges avec les élus, les collectifs et les citoyens.

Il forme ainsi une synthèse de l'ensemble de ces consultations et constitue un point d'étape, qui est appelé à être amplifié et développé.

La transparence sur le Plan pour l'avenir de Mayotte

La transparence de l'avancement du Plan constituant une mesure à part entière de ce dernier, un site internet accessible à tous sera mis en ligne dans les prochains jours et permettra à chacun d'en suivre la progression.

En complément, les services de communication de la Préfecture sont mobilisés pour mieux faire connaître les avancées les plus marquantes du Plan.

La réponse au défi sécuritaire (Mesures 1 à 10)

1/ Lutte contre la délinquance (En place)

- **Renforcement des effectifs**
 - Au 15 septembre 2018, seront arrivés depuis le début de l'année 58 policiers et 20 gendarmes supplémentaires ;
 - Maintien d'un 3^e escadron de la gendarmerie mobile sur place ;
 - Création d'une réserve civile de la police nationale ;
- **Transports et établissements scolaires**
 - Mise en place d'un plan de sécurisation avec des effectifs dans les bus scolaires, recrutement de nouveaux agents au sein des équipes mobiles de sécurité (EMS) et de médiateurs en plus ;
- **Nouvelles structures**
 - En zone gendarmerie, ouverture d'un point d'accueil à Koungou après celui de Dembéni qui préfigurent la création de brigades sur ces communes ; Ouverture d'une brigade de prévention de la délinquance juvénile ;
 - En zone police, création d'une compagnie départementale d'intervention et renforcement de la brigade canine ; création d'un comité départemental de la prévention de la délinquance, création d'une zone de sécurité prioritaire (ZSP) mixte gendarmerie-police
- **Plus de partenariats**
 - Déploiement de la police de sécurité du quotidien (PSQ) et doublement de l'enveloppe du FIPD à hauteur de 600 000€ ;
- **Habitat illégal**
 - Renforcement des procédures contre l'habitat illégal en lien avec les communes pour aller jusqu'à la démolition des constructions ;

2/ Lutte contre l'immigration clandestine (En place)

- **Plus de coordination**
 - Mise en place de l'état-major et du groupe d'enquête interservices dédié à la lutte contre l'immigration clandestine ;
- **Un politique orientée sur les réseaux**
 - Les services de l'État poursuivent leurs actions pour désorganiser les filières et maintenir la pression sur les passeurs ;
- **Renforcement des moyens d'interceptions en mer**
 - 2 semi-rigides seront livrés en septembre ; amélioration du traitement du signal radar ;

3/ Renforcement des moyens de la justice (En cours)

- **Capacité de prise en charge de l'unité éducative d'hébergement (UEDH)**
 - Effectivement passée de 12 à 24 mineurs ;
- **Création d'un centre éducatif renforcé avant fin 2018_**
 - Un appel à projet a été lancé en ce sens par la PJJ
- **Poste de juge d'instruction supplémentaire au sein du parquet du TGI de Mamoudzou**
 - Le poste a été créé

La remise à niveau de l'offre de soin (Mesure 11 à 14)

1/ Renforcement de l'autonomie gestion et de décision à Mayotte en matière de santé (En cours)

- **Création d'une ARS**
 - Les bases en sont posées avec la création de deux postes (Directeur général adjoint et Secrétaire général) et le recrutement en cours d'effectifs supplémentaires ;
- **Projet de santé 2018-2022**
 - Après avoir reçu un avis favorable rendu par la Conférence de Santé et de l'Autonomie (CSA), ce dernier a été adopté par la direction générale de l'ARS le 26 juin dernier ;
- **Doublment du Fonds d'Intervention Régional (FIR)**
 - Le doublment du FIR pour 2018 a été acté (représente une augmentation de 4,2M€) ; doublment attendu en 2019 (+3,9M€) portant le total à 15,6M€ ;

2/ Renforcement de l'offre de soin, de sa qualité et de ses conditions d'accès (En cours)

- **Opérations urgentes d'investissement** : Les crédits ont été notifiés et les investissements ont été identifiés. Ils concernent :
 - **2018** : Plans directeurs techniques (400k€) et Aménagement d'une hélisurface (150k€)
 - **2020** : Création de places de parking (4,3M€) ; Télémedecine 170 k€ ; Création d'une salle de césarienne et 2 salles de travail (4,1M€)
 - **2021** : Sécurisation des systèmes d'information (1M€) ; Bâtiments des consultations externes (8,1M€)
 - **2022** : Augmentation du nombre d'élèves à IES (1,5M€) ; Ouverture de 15 lits en médecine (200 k€) ; Centre de consultation pluridisciplinaire du grand Mamoudzou (500 k€)
- **Modernisation du CHM**
 - Les études sont actuellement en cours et les travaux sont prévus pour 2022 (total des opérations à 290M€ en deux phases : la phase 1 comprend un Pôle Mère Enfant, une unité de Psychiatrie et les services logistiques. La phase 2 regroupe les soins critiques, les urgences et l'imagerie.
- **Consultations programmées**
 - ces dernières ont été mises en place pour les assurés sociaux dans 5 centres de référence ;
- **Délégation d'action de vaccination**
 - Le recensement des infirmiers(res) libéraux(libérales) volontaires est en cours et un travail dérogatoire est mené depuis le mois de mai. Les autorisations sont attendues d'ici la fin de l'année 2018.
- **Appui à la restructuration de la Protection maternelle et infantile (PMI)**
 - Compensation financière rétroactive de la compétence PMI pour près de 120M€ dont environ 35M€ qui seront versés dès 2018 pour aider le Département dans la restructuration de son service PMI.

3/ Renforcement de l'attractivité et des effectifs ; amélioration de la couverture médicale (En cours)

- **Conventions de coopération avec d'autres centres hospitaliers**
 - Ces conventions ont été mises en place entre le CHM et les CHU de Lyon et de Bordeaux ;
- **Création de 30 postes d'assistants spécialistes**
 - 15 postes ont déjà été actés. Les identifications des spécialités sont en cours

Relayer à Mayotte la solidarité nationale (Mesures 15 à 19)

1/ Appui au Conseil départemental, enfance et famille (En place)

- Mise en œuvre du schéma départemental de l'enfance et de la famille
 - *La signature de la convention État / département a eu lieu le 21 avril 2017 et des Comités de pilotage entre l'État et le Conseil Départemental se tiennent régulièrement*
 - *5 postes de renfort ont été actés en ingénierie sociale (RSA, handicap, enfance et famille), en ingénierie projet (contrôle et suivi des financements) et en ingénierie sportive (infrastructures, développement et accession au haut-niveau).*

2/ Extension et convergence des prestations sociales (En cours)

- L'extension des prestations sociales d'ici 2022 pour une convergence effective Mayotte / Métropole est actuellement en cours (*Prise en charge du handicap ; allocation journalière de présence parentale ; complément mode de garde de la PAJE ; prestation de service unique ; allocation de rentrée scolaire ; allocation de logement temporaire ; augmentation de la prestation de restauration scolaire*);
- La recentralisation du RSA est prévue au 1^{er} janvier 2019
- La prestation d'accueil et de restauration scolaire sera été augmenté de 20 centimes par arrêté durant l'été 2018

3/ Fonds de développement social et construction de nouveaux équipements sportifs et schéma territorial associé (En cours)

- Fonds de développement social de Mayotte
 - *Ce Fonds a été mis en place et 5 thèmes prioritaires sont actuellement en cours d'identification ;*
- Constructions
 - *Un groupe de travail sous l'autorité du Comité des financeurs et du Secrétariat général de la Préfecture de Mayotte a été mis en place (4M€ sont alloués à la construction de nouveaux équipements sportifs)*
 - *Un poste de « chargé de mission développement infrastructures » a été créé à la DJSCS.*
- Schéma territorial d'équipements sportifs
 - *Le budget a été validé par le département pour solliciter une assistance à maîtrise d'ouvrage*

Renforcement de l'école et de la formation (Mesures 20 à 26)

1/ Transformation du Vice-rectorat en rectorat de plein exercice et réorganisation (En cours)

- **Création de 20 emplois sur 5 ans**
 - *Dialogue de gestion en cours avec le Ministère de l'Éducation Nationale*
- **Plan pluriannuel de formation**
 - *Augmentation des volumes d'heures pour les professeurs, des administratifs et des encadrants (+77 220 heures de formations soit 12870 journées stagiaires de 6 heures)*

2/ Investissement supplémentaire dans les constructions scolaires : enveloppe de 500M€ sur le quinquennat (En cours)

- **Enveloppe totale de 500M€ mobilisée en faveur des constructions scolaire sur le quinquennat**
 - *70M€ ont déjà été engagés en 2017 et 2018. À compter de 2019, c'est 120M€ qui seront engagés chaque année pour augmenter les moyens mobilisés ;*
 - *Sur les livraisons, d'ici à fin 2018, au total 111 créations de salles auront été livrées, 617 rénovations et 20 réfectoires.*
 - *Pour les programmations à partir de 2019, plus de 500 créations de salles sont prévues, 500 rénovations et près de 90 réfectoires.*
 - *Livraison en moyenne d'un collège par an et d'un lycée tous les deux ans (en création et extension).*

3/ Amélioration des équipements en restauration scolaire (En cours)

- **Augmentation de 20 centimes de la PARS**
 - *Prévue par arrêté ministériel à l'été 2018 ;*
- **Programmation de 9 cuisines centrales**
 - *Certaines seront mutualisées avec les établissements du 1^{er} degré ;*
- **Programmation systématique de réfectoires dans les écoles et établissements neufs et investissement en réfectoires dans les établissements existants avec mobilisation des reliquats de la PARS pour l'équipement de certains réfectoires (M'tzamboro, Dombéni, Kani-Kéli...).**

4/ Améliorer le niveau d'encadrement pédagogique (En place)

- *335 postes supplémentaires pour la rentrée 2018 ;*
- *Financer l'adaptation de l'enseignement dispensé à Mayotte (langue ; lutte contre le décrochage ; utilisation du numérique) ;*
- *Encourager l'enseignement à plusieurs maîtres dans une même classe ;*
- *Doter les établissements de plus de 1400 élèves d'un deuxième poste de direction*

Soutien à l'emploi et à la formation professionnelle (Mesures 27 et 28)

1/ Création d'une direction régionale de Pôle emploi (En cours)

- Le projet a été présenté au conseil d'administration de Pôle emploi au 30 mai 2018 et la décision de création a été actée pour le 1er trimestre 2019 ;
- Un service statistiques du marché de l'emploi y sera créé pour comptabiliser notamment les offres d'emploi (inexistant actuellement) ;

2/ Actions concrètes en matière de formation (En cours)

- **Cadets citoyens de Mayotte**
 - Dispositif d'aide à l'insertion professionnelle : sélection de 40 jeunes de 16 à 18 ans dès 2018 (dont 20 gendarmerie) pour un accompagnement renforcé d'une année (accompagnement à la sortie également) ; dispositif complémentaire d'implication dans un parcours de citoyenneté via une immersion de 30 jours au RSMA et lors de stages en associations ;
 - Passage BSMA au RSMA a permis une hausse des bénéficiaires de 660 à 900 jeunes
- **Cadres d'Avenir**
 - Dispositif mis en place par la loi égalité réelle Outre-mer : sélection de 12 étudiants-stagiaires à fort potentiel dès la rentrée 2018 (projection future à 30). Envoi en formation qualifiante avec un accompagnement renforcé et une aide financière par l'État. Obligation de retour à Mayotte sur un emploi garanti ;
- **Plan d'investissement dans les compétences à Mayotte**
 - 2,2M€ investis par l'Etat en 2018 pour 486 entrées en formations supplémentaires portées par Pôle emploi (domaines prioritaires tels que BTP ; sécurité informatique et numérique, pêche, social, médico-social, formation, commerce, tourisme). L'effectif passera à terme de 486 à plus de 1500 entrées, soit 6,1M€ par an, l'enveloppe globale étant de 26,6M€ sur 4 ans. De 2019 à 2022, le portage revient au CD à raison de 1500 entrées annuelles dans le cadre du pacte régional qui devrait être finalisé en octobre prochain.
- **Fonds d'insertion dans l'emploi**
 - 13,5M€ en 2018 pour le financement des Parcours Emploi Compétences (PEC) et de l'Insertion par l'Activité Économique (IAE)
- **Optimisation de l'enveloppe Parcours Emploi Compétences**
 - Malgré la réduction du nombre des contrats aidés au niveau national, leur quantité à Mayotte a été sanctuarisée (environ 2200 contrats). La sous consommation des aides au poste dans l'insertion par l'activité économique, permet le redéploiement des crédits en faveur des emplois aidés du parcours emploi compétences.
- **Doublement pour 4 ans du soutien financier au Conseil départemental**
 - Mise en place du CREFOP à échéance 2018
- **Garantie Jeunes**
 - Dispositif d'accompagnement socio-professionnel renforcé, piloté par la mission locale. Augmentation pour 5 ans du nombre de jeunes bénéficiaires avec objectif de 300 entrées en 2018 (contre 200 entrées en 2017, 61% femmes) ; Création d'une antenne supplémentaire de la mission locale à Mayotte pour accompagner montée en puissance de la garantie jeunes dans le Sud : accueil de 75 jeunes à Miréréni (commune de Chirongui).
- **Service civique**
 - Montée en charge du dispositif (+200 postes ouverts à partir de septembre 2018). A représenté un volume de 3,5M€

Nouvelles mesures pour l'habitat (Mesures 29 à 33)

1/ Créer une opération d'intérêt national et prospective territoriale (En cours)

- Actée dans le cadre de l'annonce du Plan ;
- Signature imminente de la lettre de mission ministérielle pour la préfiguration ;
- Anticipation du renforcement des effectifs de l'EPFAM (3 postes supplémentaires actés)
- Mise en place d'un Schéma d'aménagement régional (passation de marché pour la rédaction du SAR en cours au Conseil départemental)

2/ Accroître l'effort en faveur de la production de logements sociaux (En place)

- Les crédits de la politique du logement ont été augmentés de 50 %, portant le total des engagements à 30 millions d'euros pour l'année 2018 ;
- Une programmation 2018 de 414 logements locatifs sociaux sont à l'instruction (programmes SIM) ;
- Des appels à projets 2018, des aménagements de foncier (FRAFU) et des opérations de résorption de l'habitat insalubre (RHI) révélant des demandes de financement respectivement à hauteur de 4 M€ et 6,3M€.

3/ Opérations de modernisations par quartiers et accompagnement financier de l'ANRU (En cours)

- La contractualisation avec l'ANRU d'une première tranche de travaux concernant les 3 projets de rénovation urbaine de Kaweni, La Vigie et Majicavo-Koropa est prévue dès 2018 ;
- La mise en place des comités de projets "coeurs de ville" de Dembeni, Mamoudzou et de Petite-Terre (28 juin, 12 juillet) est effective
- Renforcement des pouvoirs de police du préfet : un texte en cours d'adoption au Parlement permettra de renforcer les pouvoirs de police du Préfet concernant la démolition de poches d'habitat illégal et indigne, sans intervention préalable du juge.

Améliorer les infrastructures sur tout le territoire (Mesures 34 à 41)

1/ Adoption du plan global de transports et de déplacement (PGTD) (En cours)

- Approuvé par l'État, le Département et la CADEMA lors du comité de pilotage du 26 avril 2018 ;
- Transports interurbain (Département) : Appel d'offres pour travaux arrêts de bus et échanges multi-modaux (3 pôles hors Mamoudzou) ; relance des études sur le contournement de Mamoudzou
- Transports urbains CARIBUS (CADEMA) : Études de maîtrise d'oeuvre en cours (avant projet validé en mai 2018)
- Transports maritimes (Département) : Dossier d'appel d'offres pour les études de maîtrise d'oeuvre en cours de finalisation

2/ Accroissement des efforts de modernisation des infrastructures routières, aéroportuaires, portuaires et numériques (En cours)

- Infrastructures routières :
 - Réseau départemental : la programmation des travaux est en cours de validation par le Conseil départemental
 - Réseau national : programmation validée par le Ministère de la transition économique et solidaire, en cours à la DEAL ;
- Liaisons interquartiers :
 - Une réunion tri-partite (Département/CADEMA/DEAL) s'est tenue le 31 mai 2018 pour redéfinir les grands principes du nouveau cahier des charges de cette infrastructure ;
- Transport aérien :
 - La mission dédiée à l'amélioration de la desserte aérienne se rendra à Mayotte avant fin juillet ;
 - Aménagements de sécurité sur la piste de l'aéroport en cours de réalisation (travaux débutés en juin 2018, fin au 31 décembre 2018)- financement finalisé - **14 M€ de travaux**
 - Mise en oeuvre opérationnelle des atterrissages de nuit
 - Démarrage de la construction d'un hôtel, fin du second semestre 2018
- Infrastructure portuaire :
 - Notification des subventions FEDER et CPER pour les travaux de modernisation du port d'un montant de **18 M€ (24M€ de travaux au total)**

3/ Accélération des efforts de modernisation des infrastructures d'eau et d'assainissement (En cours)

- **Plan d'urgence Eau Mayotte**
 - **25 M€ de travaux en cours** et livrés fin 2018 : 7 forages rénovés, une usine de dessalement, l'interconnexion des 2 retenues, le rehaussement de la retenue de Combani. Ces opérations vont permettre de mobiliser environ 1,5 millions de m³ d'eau supplémentaire d'ici fin 2018, soit une augmentation de 15 % de la production annuelle d'eau potable.
- **Finalisation du contrat de progrès** liant le SIEAM et ses partenaires actant une programmation des investissements et leur financement en matière d'eau potable et d'assainissement sur la période 2018-2020 (**plus de 140 M€ d'investissements au total**).
 - Contrat permettant une sanctuarisation des subventions et l'octroi de prêts AFD/CDC sur une durée de 3 ans
 - Construction et réhabilitations de stations d'épuration (8) et leur raccordement, nouveaux réseaux d'eau potable, réservoirs, forages
 - Aide à l'ingénierie de **2,5 M€** est financée par l'AFD pour un renforcement des équipes techniques du SIEAM sur 2 ans (réalisé).
 - Aide méthodologique des partenaires financeurs en vue d'optimiser les investissements et de la gestion des ressources pendant la durée du contrat
- **Mission d'appui au Conseil départemental pour l'activité portuaire (arrivera au cours de l'été)**
 - Accord entre le Conseil départemental et l'État pour les modalités d'une gouvernance renouvelée ;
 - Un 1^{er} comité technique a eu lieu mercredi 04 juillet (traitement des tarifs et du règlement d'exploitation) ;
 - Un conseil portuaire sera organisé à partir de septembre 2018 ;
- **Plan France Très Haut Débit (En cours)**
 - Boucle sud fibre optique en cours de déploiement pour **un montant total de travaux de 5,5 M€** - amélioration notable des débits ADSL sur tout le département. L'agence du numérique

subventionne à hauteur de 1,7M€ et le FEDER à hauteur de 2,7 M€.

- Raccordement de la fibre sur les points hauts pour la téléphonie mobile et le développement de la 4G (lancement de l'étude par le Conseil départemental)
- Aide à la connexion des foyers les plus isolés du réseau par câble (subvention de l'agence du numérique)

Priorité à l'activité économique (Mesures 42 à 47)

1/ Mesures de soutien à la trésorerie des entreprises et à l'économie (En place)

- Décalage du règlement des taxes et décades de frais de douane de 30 à 90 jours ;
- Prolongation de deux mois des délais d'apurement des dettes fiscales et sociales ;
- Report de la remontée des liasses fiscales ;
- Suspension des mesures de recouvrement forcé après mise en demeure ;
- Mise en place des prêts à taux zéro ("prêts d'honneur") ;
- Médiation de l'IEDOM en cas de difficultés d'obtention de facilités bancaires ;

2/ Mesures de soutien à l'emploi (En cours)

- Déclenchement du dispositif d'activité partielle (308 demandes d'indemnisation payées au 26 juin 2018 pour un montant total de 1,3M€) ;
- Possibilité de recourir aux heures supplémentaires en cas de force majeure
 - Expertise en cours par DGEFP

3/ Facilitations administratives (En place)

- Prise en compte des retards dus au blocage de l'activité économique ;
- Dérogation à la circulation des poids lourds pour faciliter la sortie des conteneurs du port de Longoni ;
- Accompagnement de la DIECCTE dans le cadre de la mise en oeuvre du code du travail

4/ Mesures de soutien à l'économie (En cours)

- **Allongement de la durée de prêt de développement outre-mer**
 - La durée du prêt de développement outre-mer proposé par la BPI a été allongée de 5 à 7 ans ;
- **Mise en place d'un dispositif d'allègement spécifique du coût du travail**
 - Le CiCE arrive à son terme le 31 décembre 2018. Un dispositif spécifique, dans la continuité, sera mis en oeuvre en concertation avec les entreprises ;
- **Prolongation jusqu'en 2025 des aides à l'investissement**
- **Mise en place d'un haut Conseil de la commande publique**
 - Le comité des investissements publics a eu lieu le 23 avril 2018, il va être transformé en Haut Conseil de la Commande Publique. Il permettra de donner la visibilité nécessaire aux grands projets et leur échelonnement dans le temps. Ce dispositif permettra aux entrepreneurs d'avoir la visibilité nécessaire sur les grands investissements publics.

5/ Engagements issus du livre bleu pour l'ensemble des Territoires Outre-mer (hors suivi du Plan)

- 400 M€ pour le développement économique en Outre-mer : 100 M€ par an pour accompagner les projets des entrepreneurs qui développent leur territoire
- Recyclage des économies liées à la suppression d'une niche fiscale archaïque (la TVA NPR, 100M€ ans an) et rapprochement des taux d'impôts sur le revenu dans les DOM, notamment pour les plus aisés (70M€)
- Simplification des dispositifs des zones franches outre-mer (ZFA)

6/ Accompagnement de la structuration de filières à Mayotte (En cours)

- Développement de l'offre de formation de l'enseignement agricole: établissement public national (bac pro, BTS), consolidation des Maisons Familiales Rurales ; Projet Régional d'Enseignement Agricole ; Internat
- Installation d'une nouvelle génération d'agriculteurs: Mise en place un Parcours à l'installation
- Soutien au développement des filières abattoirs de volaille et ruminants, centre de conditionnements
- Soutien à la filière "Ylang" : PER, Transformateur, nouveau modèle économique
- Promotion la production locale dans la restauration collective (Projet territorial alimentaire)
- Appui aux structures professionnelles agricole et pêche (redéfinition des textes réglementaires et des missions, commission régionale des pêches , élections)
- Consolidation des financements (Programme de développement rural PDR I(2014/2020) PDR II (22021/2028) , POSEI x4)

Certaines mesures et missions d'inspection spécifiques feront l'objet d'un suivi au plan national

1/ Mesures nationales (En cours)

- Mesures d'attractivité et de renforcement des moyens humains (Mesure N°13) :
 - *Rénovation du mécanisme de l'indemnité particulière d'exercice pour les médecins de la FPH ; Fixation d'objectifs de formation pour tous les professionnels de santé (enquête qualitative en cours avec le CHU de Besaçon) ; Création de 30 postes d'assistants spécialistes au Centre Hospitalier de Mayotte ;*
- Amélioration de la couverture médicale des habitants de Mayotte (Mesure N°14)
 - *Mise en place de la gratuité des soins (exonération du ticket modérateur pour les assurés sociaux sous condition de ressources) ; Déploiement, à compter de 2022, de la couverture maladie universelle (CMUC) ;*
- Mission d'appui à l'élaboration d'un plan pluriannuel d'investissement sur 10 ans en matière d'infrastructures scolaires et de réflexion sur l'évolution de la maîtrise d'ouvrage pour le 1^{er} degré (Mesure N°22)
- Améliorer l'attractivité du territoire (Mesure N°26)
 - *Calibrage du concours de professeur des écoles ; Bonification pour les durées de séjour de quatre années ; Pour les filières d'enseignement en niveau licence, CAPES dérogatoire académique ; Nommer les lauréats du concours du second degré à Mayotte (En place) ; Mise en place d'un dispositif de titularisation des contractuels ;*
- Création d'une direction régionale de Pôle emploi au 1^{er} semestre 2019 (Mesure N°27)

2/ Missions d'inspections spécifiques

- Mission pour l'amélioration de la desserte aérienne de Mayotte (Mesure N°37)
 - *Cette mission arrivera avant la fin du mois de juillet 2018*
- Mission d'appui au Conseil départemental pour l'activité portuaire (prospective, emploi, gouvernance renouvelée) (Mesure N°40)
 - *Lettre de mission en cours de signature.*
- Mission interministérielle sur l'évolution institutionnelle du Conseil départemental en collectivité unique, sur la répartition des compétences entre l'État et les collectivités et leur financement (Mesure N°48)
 - *À programmer.*